

Paris, le 1^{er} décembre 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

Acquisition de la seconde tranche de FINAREF

Crédit Agricole S.A et PPR ont arrêté le calendrier définitif du rachat par Crédit Agricole de la seconde tranche de Finaref (29% du capital).

Les opérations se dérouleront comme suit :

- 1/** Crédit Agricole S.A rachète ce jour 14,5% du capital de Finaref SA et de Finaref Group AB (Crédit et Services Financiers en Scandinavie).
- 2/** A la fin du premier trimestre 2004, le Crédit Agricole rachètera les 14,5% restants, portant ainsi sa participation à 90%.

Les accords de décembre 2002 prévoient le rachat par Crédit Agricole S.A à PPR de 61% de Finaref dans une première tranche, déjà réalisée, et de 29% complémentaires au premier trimestre 2004. Le fractionnement de la seconde tranche permet au Crédit Agricole S.A d'accélérer sa montée en puissance dans les activités de crédit à la consommation et à PPR de poursuivre sa stratégie de concentration sur le Retail et le Luxe et d'amélioration de sa structure financière.

La modification du calendrier est sans impact sur le montant initialement prévu de la transaction, qui s'élève à 743 millions d'euros pour les 29%.

Comme convenu lors de la transaction initiale, PPR conserve une participation de 10% dans Finaref dans le cadre du partenariat à long terme entre Finaref et les enseignes du Groupe PPR.